

BEUVARDES

UN VILLAGE ET SON JOURNAL

n° 47 - juin 2011



Quelques mots...

Chères Beuvardoises, Chers Beuvardois, Chers amis,

Comme vous le constatez, notre village a pris sa parure de printemps et les plantations qui l'embellissent apportent un air de gaité et de bonheur qui, par ces temps incertains ne sont pas superflus.

Comme toujours, et plus particulièrement à cette époque, nous faisons des efforts importants pour que notre commune soit la plus agréable à vivre. Je compte sur votre aide, vos actions et votre civisme pour que cela perdure et s'amplifie.

Des travaux s'achèvent, comme convenu et comme vous le voyez, d'autres sont envisagés, dans la mesure de nos capacités. Les prévisions annoncées se concrétisent.

Dans quelques jours ce sera l'été et le temps des vacances. Je souhaite à chacune et chacun de profiter au maximum de cette période.

Votre maire
Lucien JEROME

- *Le mot du maire*
- *Informations pratiques*
- *CR des Conseils Municipaux*
- *Beuvarde et son histoire*
- *Médiathèque*
- *Club des archers de l'Omois*
- *Cérémonie du 8 mai 2011*
- *Feu de la Saint-Jean*
- *Kermesse de l'école*
- *Carnet beuvardois*

Mairie de BEUVARDES

Téléphone : 03 23 71 20 15

Fax : 03 23 71 44 01

mairie.beuvardes@wanadoo.fr

Permanences

Le maire : Lucien JEROME

tous les jours ouvrables de 08h00 à 09h00 et sur rendez-vous

Les adjoints :

1^{er} adjoint Noël BELLIER

2^{ème} adjoint Jean-Claude BEYELER

3^{ème} adjoint Jean-Marie FLORECK

Secrétariat de la mairie

lundi, mercredi et jeudi

lundi et vendredi

Horaires d'ouverture au public

de 09h00 à 12h00

de 14h00 à 17h00

RAPPEL

HORAIRES D'UTILISATION DES ENGINS BRUYANTS

Arrêté du Préfet du 10 avril 2000, portant réglementation des bruits de voisinage

les jours ouvrables

08h30 - 12h00

14h30 - 19h30

les samedis

09h00 à 12h00

15h00 à 19h00

les dimanches et jours fériés

10h00 à 12h00



Je vous demande de bien vouloir faire preuve de bonne volonté en respectant vos voisins.

Merci pour votre civisme et votre compréhension.

NOUVEAUX ARRIVANTS DANS LE VILLAGE

Comme vous pouvez le constater, notre village vit et s'enrichit de nouveaux habitants. Toutes ces familles sont les bienvenues dans notre commune.

Je demande à tous les nouveaux arrivants de bien vouloir passer à la mairie afin de fournir certains renseignements utiles à notre gestion nous permettant de mieux les connaître.

ECHOS DU CONSEIL MUNICIPAL

- Les réunions du maire avec ses adjoints sont programmées tous les 15 jours.

- Le conseil municipal s'est réuni les 08 mars, 22 mars et 12 avril 2011. Le prochain conseil municipal est prévu le 05 juillet 2011.

- La commission « O.M.S.C. » s'est réunie les 04 mai 2011 et 15 juin 2011.

- La commission « voies goudronnées, trottoirs, chemins communaux, fossés et ruisseaux » s'est réunie les 30 mars, 11 mai et 23 juin 2011.

- La commission « aménagement et embellissement du village » s'est réunie le 03 mai 2011.

- La commission communale des impôts directs « C.C.I.D. » s'est réunie les 03 mars et 19 mai 2011.

- La commission Plan Local d'Urbanisme « P.L.U. » s'est réunie les 24 mars, 28 avril et 28 juin 2011.

- Le 06 avril 2011, le maire a réuni les présidents des associations Beuvardoises.

- La commission de sécurité, pilotée par la sous-préfecture, a inspecté la salle communale le 03 mars 2011.

- Le conseil d'administration du C.C.A.S. s'est réuni le jeudi 17 mars 2011, à 18h00, à la mairie.



Façade nord de la mairie rénovée

CONSEIL MUNICIPAL du 08 mars 2011 (extraits).

-1- CONTRAT « BESOIN OCCASIONNEL »

L'entretien de la commune, pour la voirie et principalement pour les caniveaux, les trottoirs et autres, demande, pour la période d'avril à septembre, un apport de main d'œuvre dévolue à ces tâches.

Est proposée et acceptée à l'unanimité :

- la création d'**1 emploi** permanent, à temps non complet, à raison de **24h00 hebdomadaires**. Cet emploi sera pourvu par un agent non titulaire, conformément aux dispositions de l'article 3, alinéa 6.

L'agent non titulaire sera recruté par contrat d'une durée de **6 mois** (d'avril à septembre 2011).

L'agent sera rémunéré sur l'échelle afférente au cadre d'emploi des adjoints techniques.

-2- CREATION D'UN POSTE D'ADJOINT D'ANIMATION 2^{ème} CLASSE

Le contrat C.U.I. affecté à la bibliothèque municipale arrive à échéance et ne pourra être prolongé.

Il y a lieu de créer un poste d'adjoint d'animation.

Est proposé et accepté à l'unanimité :

- le recrutement d'un **agent contractuel**, à temps non complet, pour une durée hebdomadaire de **08 heures**,

Une rémunération mensuelle sur la base de **l'indice brut 298, indice majoré 293**, au prorata de la durée hebdomadaire attachée à l'emploi, à savoir **08 heures**. A cette rémunération s'ajoutera, le cas échéant, le supplément familial de traitement, les primes et indemnités instituées par l'assemblée délibérante.

-3- SECURISER L'ENTREE DES ECOLES : DEMANDE DE SUBVENTION DANS LE CADRE DE LA D.G.E.

L'entrée et la sortie des élèves des écoles se font en continuité de l'allée en pente et débouche directement sur le trottoir et au-delà sur la chaussée. Cet état de fait engendre un aspect important de manque de sécurité.

La commission adéquate a travaillé sur le projet d'entrée et sortie des élèves à partir de la place des écoles. L'étude est faite.

Proposition acceptée à l'unanimité pour solliciter de l'état une subvention au titre de la Dotation Globale d'Équipement (D.G.E.) de 20 à 55% du montant H.T. des travaux.

Le coût estimé des travaux est de 23 520,08 € H.T.

Le montant non subventionné sera pris en charge par le budget communal.

-4- REMPLACEMENT DE MENUISERIES AUX ECOLES : DEMANDE DE SUBVENTION DANS LE CADRE DE LA D.G.E.

Les menuiseries des classes de C.P. du rez-de-chaussée demandent à être changées et remplacées par du matériel permettant d'envisager des économies d'énergie.

De plus, pour percevoir plus de clarté naturelle dans ces classes, un agrandissement des ouvertures est envisagé et les portes et fenêtres de l'une des pièces seront pourvues de vitres plus importantes.

Proposition acceptée à l'unanimité pour solliciter de l'état une subvention au titre de la Dotation Globale d'Équipement (D.G.E.) de 20 à 55% du montant H.T. des travaux.

Le coût estimé des travaux est de 8 789,04 € H.T.

Le montant non subventionné sera pris en charge par le budget communal.

-5- CREATION D'UNE COMMISSION MUNICIPALE POUR LE P.L.U.

ELABORATION DU P.L.U. à BEUVARDES.

Pour proposer un cahier des charges au bureau



d'études retenu, il y a lieu de définir les caractéristiques et les idées principales concernant la commune de BEUVARDES :

- protéger les paysages urbains en précisant les conditions d'implantation des constructions, et en identifiant des éléments de paysage (forêts, haies, espaces verts, arbres...).
- contrôler les divisions des terrains bâtis,
- contrôle du respect du Coefficient d'Occupation des Sols (C.O.S.), en cas de division d'un terrain partiellement bâti.
- développer des zones à urbaniser,
- préserver l'environnement,
- accueillir des entreprises artisanales.
- autres.

Le maire, Lucien JEROME, le 1^{er} adjoint, Noël BELLIER, et la conseillère Maryse GENEL sont membres élus de la commission urbanisme pilotée par la Communauté de Communes du Tardenois (C.C.T.).

Proposition acceptée à l'unanimité pour la création d'une commission municipale, au sein du conseil municipal, pour aborder, étudier et

proposer à la commission de la C.C.T. et au bureau d'études les propositions émanant de la commune.

Cette commission, avec les 3 élus pourrait se composer de 8 membres au maximum.

Se présentent :

Catherine RICHARD Luc DUSSAUSOY
Patricia CRAPART Cyriaque LOURDEZ
Dominique BENSARSA

Le maire propose à l'assemblée d'accepter les candidatures énumérées ci-dessus.

Proposition acceptée, à l'unanimité.

-6- CONVENTION, AVEC LA SOCIETE VEOLIA, POUR LA VERIFICATION DES ASSAINISSEMENTS NON COLLECTIFS SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (S.P.A.N.C.)

Depuis le 1^{er} janvier 2011, les vendeurs d'un bien immobilier non raccordé au réseau public de collecte des eaux usées (tout à l'égout), doivent annexer au compromis de vente un « **diagnostic assainissement** ».

La prise en charge des Services Publics d'Assainissement Non Collectif « S.P.A.N.C. » **relève de la compétence communale.**

Proposition acceptée à l'unanimité de mandater la société VEOLIA, par une convention permettant d'effectuer ces diagnostics, en attendant que la C.C.T. en prenne la compétence.

-7- PREPARATION DES ELECTIONS CANTONALES DES 20 ET 27 MARS 2011

Le maire demande de préparer, au niveau local, l'organisation des élections cantonales des dimanches 20 et 27 mars 2011.

Un planning est établi avec :

- la composition du bureau électoral,
- les permanences du bureau de vote,
- les présents au dépouillement.

Mesdemoiselles Laëtitia DA SILVA et Ingrid LELEUX, secrétaires de mairie seront présentes aux deux dépouillements pour assurer le secrétariat, aidées de Madame Maryvonne MARTEL.

-8- QUESTIONS DIVERSES ET INFORMATIONS

- Lors de la réunion de la commission « aménagement et embellissement du village », le mardi 22 février 2011, Cyriaque LOURDEZ a proposé sa candidature à la présidence de cette commission.

Catherine RICHARD garde le poste de vice-présidente.



Les membres de la commission ont accepté cette proposition.

- La commission « travaux » se réunira le jeudi 07 avril 2011, à 17h30, à la mairie.

- Une réunion a été organisée avec Messieurs HERPIN et TOUZE du Conseil Général (D.V.D.), le 07 mars 2011, à 09h00, à la mairie.

Objet : résultats, analyses et commentaires des relevés effectués par le D.V.D.

- Deux réunions sont programmées avec Monsieur BLIN Trésorier principal de CHATEAU-THIERRY, les mercredis 02 et 16 mars prochains, à 10h00, à la trésorerie de CHATEAU-THIERRY.

- Le conseil d'administration du C.C.A.S. se réunira le jeudi 17 mars 2011, à 18h00, à la mairie.

Objet : budget 2011.

CONSEIL MUNICIPAL du 22 mars 2011 (extraits).

BUDGET 2011

-1- VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF DE LA COMMUNE ET DU BUDGET ANNEXE BOULANGERIE, EXERCICE 2010

Le maire, Lucien JEROME, avec l'aide du 3^{ème} adjoint, Jean-Marie FLORECK, président de la

commission « finances » présentent les comptes administratifs de la commune et de la boulangerie. Ils répondent à toutes questions concernant les comptes administratifs.

Le maire, Lucien JEROME laisse la présidence au 1^{er} adjoint, Noël BELLIER qui procède au vote des comptes administratifs, exercice 2010.

Le conseil municipal, présidé par Noël BELLIER accepte, à l'**unanimité**, les comptes administratifs de la commune et du budget annexe boulangerie, exercice 2010, qui font apparaître :

pour la commune : un déficit de :

12 715,39 €

pour la boulangerie : un excédent de :

20 695,95 €

-2- VOTE DU COMPTE DE GESTION DE LA COMMUNE ET DU BUDGET ANNEXE BOULANGERIE, EXERCICE 2010

Le maire, Lucien JEROME reprend la présidence et présente les comptes de gestion, exercice 2010 de la commune et du budget annexe boulangerie établis par le receveur municipal qui font apparaître :

pour la commune : un déficit de :

12 715,39 €

pour la boulangerie : un excédent de :

20 695,95 €

Considérant que les comptes-rendus du receveur municipal sont conformes aux écritures de l'ordonnateur, le conseil municipal accepte, à l'**unanimité**, les comptes de gestion, exercice 2010, de la commune et du budget annexe boulangerie.



-3- AFFECTATION DES RESULTATS, EXERCICE 2010, COMMUNE

Le conseil municipal, après avoir approuvé le compte administratif, exercice 2010, de la commune constate que celui-ci laisse apparaître les résultats suivants :

EN FONCTIONNEMENT :

Résultat de l'exercice :	54 309,41 €
Résultat antérieur (002) :	80 621,20 €
RESULTATS CUMULES	134 930,61 €

EN INVESTISSEMENT :

Résultat de l'exercice :	- 110 472,04 €
Résultat antérieur (001) :	- 37 173,96 €
RESULTATS CUMULES	- 147 646,00 €

RESTE A REALISER :

En dépenses	21 828,60 €
En recettes	102 327,00 €
RESULTATS CUMULES	80 498,40 €

COMPTE 1068	Résultat de fonctionnement capitalisé	67 147,60 €
LIGNE 002	Résultat de fonctionnement reporté :	67 783,01 €
LIGNE 001	Résultat d'investissement reporté	- 147 646,00 €

Le conseil municipal accepte, à l'unanimité l'affectation des résultats, pour la commune, exercice 2010.

-3-1- AFFECTATION DES RESULTATS, EXERCICE 2010 BOULANGERIE

Le conseil municipal, après avoir approuvé le compte administratif, exercice 2010 de la boulangerie constate que celui-ci laisse apparaître les résultats suivants :

EN EXPLOITATION :

Résultat de l'exercice :	2 310,65 €
Résultat antérieur (002) :	13 671,47 €
RESULTATS CUMULES	15 982,12 €

EN INVESTISSEMENT :

Résultat de l'exercice :	2 310,65 €
Résultat antérieur (001) :	1 050,47 €
RESULTATS CUMULES	4 713,83 €

LIGNE 002	Résultat de fonctionnement reporté :	15 982,12 €
LIGNE 001	Résultat d'investissement reporté :	4 713,83 €
	TOTAL	20 695,95 €

Le conseil municipal accepte, à l'unanimité l'affectation des résultats, pour la boulangerie, exercice 2010.

4- PRESENTATION DU BUDGET PRIMITIF, ANNEE 2011

Le maire, Lucien JEROME, présente, avec Jean-Marie FLORECK, adjoint et président de la commission « finances », le projet de budget primitif, année 2011 pour le budget communal

et le budget annexe boulangerie. Comme convenu depuis l'exercice 2009, cet exposé tient lieu de rapport à la « commission des finances » dont les membres font partie intégrante du conseil municipal.

-5- QUESTIONS DIVERSES ET INFORMATIONS

La commission P.L.U. se réunira jeudi 24 mars 2011, à 18h00, à la mairie.

Le maire réunira ses adjoints, le mardi 29 mars 2011, à 17h30.

La commission « routes... » se réunira le mercredi 30 mars, à 18h00, à la mairie.

Le défilé de la mi-carême des écoles est prévu le jeudi 31 mars, à 14h30.

La commission de sécurité pour les écoles passera le vendredi 1^{er} avril 2011, à 09h30.

La commission de sécurité se réunira le mardi 05 avril 2011, à la sous-préfecture.

Le mercredi 06 avril 2011, à 10h00, réunion avec Monsieur BLIN, trésorier, à CHATEAU-THIERRY.

La commission « travaux » se réunira le jeudi 07 avril, à 17h30, à la mairie.

La prochaine réunion du conseil municipal est prévue le mardi 12 avril 2011, 18h00 à la mairie avec pour ordre du jour : présentation et vote du budget primitif.

Le maire remercie chaleureusement les ad-

joint, les conseillers, les secrétaires et les bénévoles de leur aide efficace pour l'organisation des élections du 20 mars dernier. Il leur donne rendez-vous le 27 mars prochain pour le 2^{ème} tour.

CONSEIL MUNICIPAL du 12 avril 2011 (extraits).

-1- INFORMATIONS GENERALES

-a- Le maire prépare le budget primitif à partir des prévisions de ressources à venir, pour l'année.

-b- Il propose le budget au conseil municipal (la commission finances fait partie intégrante du conseil municipal), pour adoption.

-c- Le budget doit être transmis au sous-préfet dans les 15 jours suivant la date d'adoption.

-2- VOTE DES TAUX D'IMPOSITION, ANNEE 2011

Le conseil municipal, après avoir délibéré sur le taux d'imposition applicable à chacune des quatre taxes directes locales, décide, à l'**unanimité**, de retenir les taux suivants, pour l'année

TH	Taxe d'Habitation	18,00%
TFB	Taxe Foncière sur les propriétés Bâties	9,90%
TFNB	Taxe foncière sur les Propriétés Non Bâties	21,40%
CFE	Cotisation Foncière Entreprise (ex TP)	19,82%





2011.

-3- MODALITES DE VOTE DU BUDGET PRIMITIF

Présentation article/article.
Vote chapitre/chapitre.

-4- VOTE DU BUDGET PRIMITIF, ANNEE 2011, BOULANGERIE

Le conseil municipal examine, poste par poste, le budget primitif, année 2011, de la boulangerie.

Celui-ci préparé par Monsieur le maire et présenté à la commission des finances laisse apparaître :

SECTION EXPLOITATION :

en recettes et dépenses : 34 870,00 €

SECTION INVESTISSEMENT :

en recettes et dépenses : 14 570,00 €

Il accepte, à l'unanimité, après vote **chapitre par chapitre** le budget primitif, année 2011, de la boulangerie.

-5- VOTE DU BUDGET PRIMITIF, ANNEE 2011, COMMUNE

Le conseil municipal examine, poste par poste, le budget primitif, année 2011, de la commune. Celui-ci préparé par Monsieur le maire et présenté à la commission des finances laisse apparaître :

SECTION FONCTIONNEMENT :

en recettes et dépenses : 451 600,00 €

SECTION INVESTISSEMENT :

en recettes et dépenses : 326 900,00 €

Il accepte, à l'unanimité, après vote **chapitre par chapitre** le budget primitif, année 2011, de la commune.

DELIBERATIONS

DEMANDE DE SUBVENTIONS DANS LE CADRE DE LA D.E.T.R.

REFECTION DE LA CLOTURE DU COURT DE TENNIS

Le grillage du cours de tennis n'est plus en état et doit être changé.

Les travaux concernent le bas du grillage.

Le coût total de cette opération s'élève à 1 129,00€ HT, soit 1 350,28€ TTC.

REEMPLACEMENT DE LA CHAUDIERE DU LOGEMENT DE FONCTION.

La chaudière du logement de fonction des écoles n'est plus en état et doit être remplacée.

Le coût total de cette opération s'élève à 3 107,02€ HT, soit 3 716,00€ TTC.

TRAVAUX DE CHARPENTE DE L'EGLISE.

La charpente du clocher de l'église demande à être réparée et consolidée.

Le coût total de cette opération s'élève à 1 705,05€ HT, soit 2 039,24€ TTC.

COUVERTURE DU LAVOIR DU GUE PIMART.

La couverture du lavoir du Gué Pimart a été volée à l'automne 2010.

Une plainte a été déposée en gendarmerie.

Pour éviter que la charpente se détériore, il faut remplacer cette couverture.

Le coût total de cette opération s'élève à 1 691,69€ HT, soit 2 023,26€ TTC.

COLUMBARIUM.

Nous enregistrons des demandes de plus en plus fréquentes de dispersion ou de dépose de cendres, suite à des incinérations.

Nous avons l'intention d'installer un columbarium dans l'enceinte du cimetière de façon à répondre aux attentes des administrés.

Le coût total de cette opération s'élève à 3 990,00€ HT, soit 4 772,04€ TTC.

ALARME INCENDIE POUR LA SALLE COMMUNALE.

Suite à la visite de la commission de sécurité, il a été demandé de compléter l'alarme de la salle communale par l'adjonction d'une sirène supplémentaire et de 2 détecteurs à installer dans la grande salle.

Le coût total de cette opération s'élève à

1 110,00€ HT, soit 1 327,56€ TTC.

Le maire propose à l'assemblée de solliciter de l'état, pour ces investissements, une subvention au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (D.E.T.R.) de 25 à 55% du montant H.T. des travaux.

Les montants non subventionnés seront pris en charge par le budget communal.

Propositions acceptées, à l'unanimité.



BEUVARDES ET SON HISTOIRE (suite de l'épisode de février 2011)

Cette rubrique nous permet de retracer l'histoire de notre village à travers des écrits parus il y a quelques années.

Le premier, le deuxième, le troisième et ce quatrième récit ont été proposés par Madame Yolande DUBOIS.

Si vous-même avez de la documentation, des récits, des écrits ou tout autre sur l'histoire ou les histoires de Beuvardes, vous pouvez les faire parvenir à Monsieur Marc LEBEAU qui les soumettra au comité de lecture.

Extraits de : « HISTOIRE DE COINCY, FERÉ, OULCHY et des Villages, Châteaux, Monastères, Hameaux environnants » dépôt légal 3^{ème} trimestre 1967, auteur : Amand de Vertus.

« ... BEUVARDES... »

La Logette.

« ...Il y avait près du grand étang le château de la Logette, qui fut habité par des seigneurs remarquables. Une note, qui se trouve dans les registres de baptême de Brécy mentionne un grave accident arrivé en 1658 dans le château de la Logette.

Voici cette note : « ...les jours des saints Gervais et Protais, qui estoit (sic) le mercredi 19 juin 1658, le tonner (sic) est tombé sur le château de la Logette où il tua M. Vely, homme d'honneur de madame la vicomtesse de Melun, dans la chambre de la dicte dame, en la compagnie de M. le curé de Beuvardes, de Mme de Melun, de M. de Brancourt, dit le vicomte d'Artois, et de la demoiselle suivante de la dicte dame et en ma présence, et est à remarquer que tous les sunimmés ont été renversés sur le plancher, hormis le curé de Beuvardes et moy indigne curé de Brécy. Et je crois que si la foudre eusse put prendre chasteau (sic) sur un point qui l'eusse enlevé jusqu'aux nues ou au fond jusqu'aux antipodes... ».

Haute et puissante dame madame Brouilly de la Bécherelle avait fondé, le 6 juin 1641, une chapelle en son château de la Logette. Saint Vincent-de-Paul y envoya un prêtre de St-Lazare pour la desservir ; ce prêtre résidait à Beuvardes et devait dire une messe par semaine à la Logette et une dans l'église de Beuvardes. Cette chapelle fut détruite bien avant la révolution. On trouve plusieurs actes d'assemblée des habitants de Beuvardes au sujet de cette fondation. Aloph de Melun, seigneur de Beuvardes mourut en son château de la Logette, le 29 décembre 1696, âgé de 55 ans (cette famille des Melun est une des plus nombreuses et des plus remarquables de France. La branche du château de la Logette était de Dillon et Champigny. Jehan Dillon, le vieux seigneur de Beuvardes et Brumetz, avait servi sept rois de France **sans vaciller ni discontinuer**. Il avait combattu à huit batailles rangées de 1554 à 1612 ; il était maréchal de camps.

Le 11 juin 1720, René Lelieur, seigneur de Crézancy, épousa à Beuvardes dame Marguerite de Broyes et devint seigneur de la Logette. Cette seigneurie, qui était principale, passa aux seigneurs de Mont Saint-Père, dont la dernière dame fut Mme de Bussy... ».

La médiathèque et les vacances scolaires 2011

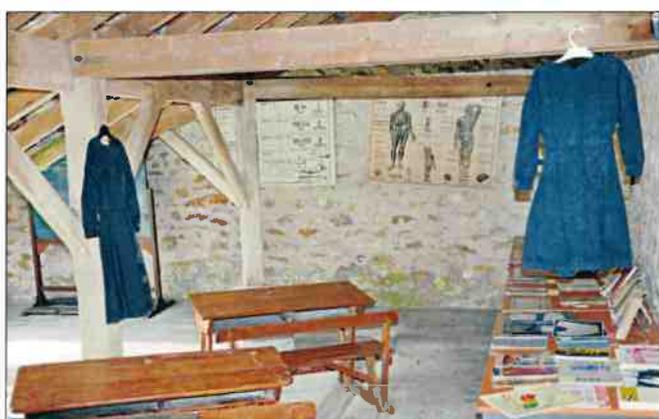
La médiathèque sera ouverte du **1er juillet au 29 juillet** et du **16 août au 31 août**, les **mardis de 13h30 à 18h00**, les **mercredis et vendredis de 09h00 à 12h30**.

L'accueil sera assuré par Ingrid Leleux.

N'hésitez pas à emprunter livres, revue, CDrom, DVD...

Des achats vont être faits en cette fin juin et des nouveautés seront disponibles.

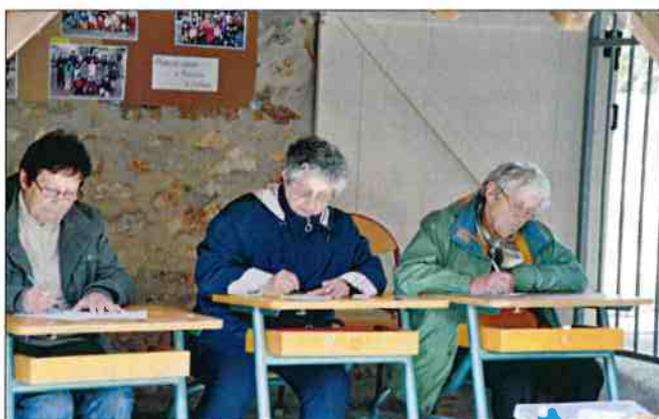
Il est aussi possible d'organiser des activités pour les enfants. Si vous êtes intéressé(e), adressez-vous à Ingrid, à la médiathèque ou à la mairie



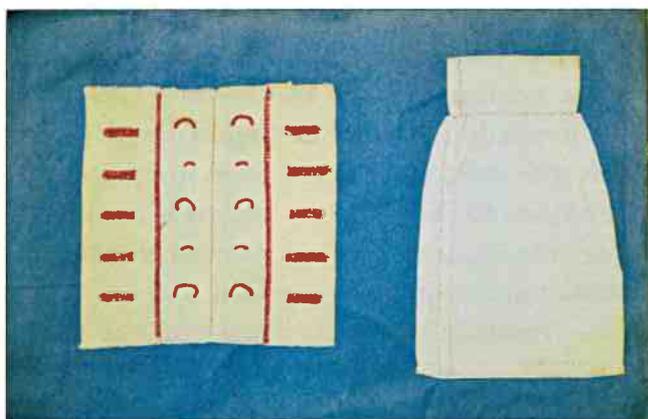
En attendant les « élèves » : cahiers et livres scolaires, cartes et panneaux muraux, photos de classes...



Atelier de calligraphie : à la plume Sergent Major et au brou de noix.



Sérieux et application pour la dictée de certificat d'études. Des jeunes s'étaient joints à de plus anciens.



Travaux de couture réalisés par une fillette de 10 ans, à l'école de Beuvardes, en 1922.

L'école autrefois

La médiathèque a participé à la brocante des pompiers du 19 juin 2011 en organisant une exposition sur « l'école autrefois », au lavoir municipal.

Merci aux nombreux visiteurs et à ceux qui ont participé aux ateliers proposés.

Bravo à ceux (une vingtaine de personnes) qui ont bravé les difficultés de la dictée de certificat d'études.

Club des Archers de l'Omois

Quelques résultats du Club des Archers de Beuvardes

En salle

2 podiums au championnat de Picardie

- 1^{er} en vétéran homme : **Pascal Dussaussoy**
- 2^{ème} en senior homme : **Ludovic Kaczmar**

Le tir à l'oiseau

Roy : **Christophe Affeton**

Roitelet : **Corentin Legendre**

La **Coupe de l'Aisne** par équipe de clubs se disputant à Beuvardes a été remportée par l'équipe locale, **pour la 10^{ème} année consécutive**, record encore jamais réalisé dans le département.

Notre équipe 1^{ère} est en première division nationale

Après 2 circuits, Boe et Riom, elle se classe à la 8^{ème} place sur 16 équipes
Restent 2 circuits à tirer : Saint-Avertin et Montpellier



Cérémonie du 8 mai 2011



Une assistance importante a rendu hommage, dans le recueillement, aux soldats morts pour la France. Les enfants des écoles ont participé par la lecture de textes et le chant de la Marseillaise.

UNE BELLE REUSSITE

Le vendredi 24 juin dernier, le président du comité des fêtes, Jean-Sylvain DEBERRE et tous ses bénévoles ont organisé un « feu de la Saint-Jean », sur la plaine des jeux. Cette manifestation a été l'occasion de réunir de nombreux Beuvardois et Beuvardoises, petits et grands, jeunes et moins jeunes, pour une réunion amicale qui s'est terminée en apothéose par l'embrasement du traditionnel feu.

Cette soirée a été animée par les danseurs et danseuses de country de BRECY.

Deux petits manèges ont agrémenté le tout.

Un grand bravo pour cette initiative qui en appelle d'autres.

Votre maire,

L. JEROME



Feu de la Saint-Jean



Kermesse de l'école

Samedi 18 juin, les élèves des 7 classes du regroupement scolaire de Beuvardes ont présenté un spectacle aux parents.

La kermesse s'est déroulée en 3 temps :

- le matin, 4 classes ont présenté chants, danses et théâtre ;
- le midi, un repas froid a réuni environ 150 personnes ;
- l'après-midi, 3 classes ont présenté leurs chants et leurs danses.

Des parents ont ensuite ouvert les stands de jeux pour la plus grande joie des enfants.

Malgré un temps plus qu'incertain, cette journée s'est déroulée dans une bonne ambiance.

A l'année prochaine...



Les tout-petits et les petits



Les 2 classes de maternelle



Les CM1 CM2



Fleurissement

Des photos de massifs et potées illustrent, en ce mois de juin, le Petit Journal. Elles prouvent l'intérêt de la municipalité pour l'aspect du village.

On peut regretter que les fleurs de cette année soient moins expansives que celles des années précédentes. Elles sont néanmoins présentes et entretenues.

Peut-être vous amuserez-vous à reconnaître l'endroit où ont été pris ces clichés ?

Marc Lebeau

Carnet beuvardois

Naissances

Louise HALLICHE, née le 16 mars 2011

Clara LEDEAN, née le 20 mars 2011

Linsey BELLANCE, née le 23 avril 2011

Décès

M. Jacques COCONNIER, le 11 avril, 2011, dans sa 82^{ème} année

M. Edmond CUVILLIER, le 18 avril 2011, dans sa 88^{ème} année



Décès de Monsieur Edmond CUVILLIER

Les **anciens combattants** ont accompagné leur camarade, ancien résistant de la guerre 1939/1945, à sa dernière demeure, le jeudi 21 avril 2011, à Dizy-le Gros, son village natal.

Une messe à son intention a été dite en l'église de Fère-en Tardenois.

Merci aux donateurs pour la plaque de voisinage.



Le Lavoir du Gué Pimart a retrouvé une toiture...

Communiqué de la rédaction

Rappel

C'est la période des examens. Si vous désirez que la **réussite à un examen** de votre enfant soit signalée dans le prochain Petit Journal, n'oubliez pas d'avertir la mairie ou Marc Lebeau. Merci.

Un **journal** ne peut exister que s'il y a des articles, aussi n'hésitez pas à participer au Petit Journal en faisant parvenir vos articles à l'équipe de **rédaction**.

Marc **LEBEAU** 6 Les Tilleuls 02130 Beuvardes

Tél : 0323712064 0686815612 Messagerie : Marc.Lebeau@wanadoo.fr